



Réunion du 03 juin 2025 au siège du District de Football de la Haute-Vienne.

PV N. 36

PRÉSIDENT DE SEANCE : JEAN LOU WEBER

PRÉSENTS : ISABELLE BERSOUX, CLARA KHADRI, SAMUEL VANNIEUWERKE, OLIVIER FRACHET, ALEXANDRE VOISIN, TIMOTHEE JOHNSON

ABSENT EXCUSE : KILLIAN AUTIER

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours francs pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des 4 dernières rencontres de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

**La commission rappelle à toutes les équipes que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude. Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat.**

**La commission rappelle également que les frais d'arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d'arbitrage directement à l'arbitre.**

\*\*\*\*\*

**La commission rappelle que les changements de date, lieu et heure des rencontres doivent obligatoirement être effectués via FOOTCLUBS au minimum 7 jours avant la rencontre.**

**Règle de bonne conduite : Dans le cadre d'un forfait survenant le Week-End, il est rappelé que le club doit mettre en copie du mail adressé au District, le club adverse et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.**

## **COUPE U15**

- **Match N°53360146 entre SA LE PALAIS SUR VIENNE (1) et JA ISLE (1)**

A la suite de la Commission Litiges et Contentieux du 02/06/2025 (objet du PV n°33) donnant match perdu à l'équipe de **SA LE PALAIS S/ VIENNE 1** et enregistrant le résultat suivant à savoir victoire de la Coupe U15 à l'équipe de la **JA ISLE 1** par 3 buts à 0, la commission décide d'entériner le résultat. Le club du SA LE PALAIS S/ VIENNE sera débité de 25,30 € pour médailles non rendues.

## **COUPE CONSOLANTE U17**

- **Match N°53343459 entre US CONZEIX CHAPTELAT (1) et GROUPEMENT PANAZOL VIGENAL (2)**

A la suite de la Commission Litiges et Contentieux du 02/06/2025 (objet du PV n°33) donnant match perdu à l'équipe de **GROUPEMENT PANAZOL VIGENAL 2** et enregistrant le résultat suivant à savoir victoire de la Coupe Consolante U17 à l'équipe de la **US COUZEIX CHAPTELAT 1** par 3 buts à 0, la commission décide d'entériner le résultat. Le GROUPEMENT PANAZOL VIGENAL sera débité de 25,30 € pour médailles non rendues.

## **FINALE COUPE U19**

- ➔ La finale se jouera le **14/06/2025 à 17h** au **Parc des Sport de Beaublanc (terrain d'honneur)** entre **SA LE PALAIS SUR VIENNE 1** et **GROUPEMENT PANAZOL/VIGENAL 1**

## **PROJECTION DE LA CATEGORIE U18/ SAISON 2025-2026**

Dans le cadre de la promotion de la pratique du football chez les jeunes, une réunion s'est tenue au district le 12 mai 2025, réunissant les clubs ayant manifesté leur intérêt pour le projet U18.

Plusieurs points ont été abordés lors de cette réunion :

1. Tous les clubs se sont montrés favorables à l'organisation de ce championnat et de sa coupe en interdistrict, en collaboration avec la Corrèze qui engagerait 4 équipes, sous réserve. La Creuse n'engagerait pas d'équipe.
2. Les clubs se sont également déclarés favorables à la mise en place d'ententes entre clubs, afin de permettre à un maximum de jeunes de participer au championnat.
3. Il a également été confirmé que les joueurs U17 pourront participer au championnat U18 sans aucune restriction, ce qui permettra de compléter les effectifs et de favoriser la continuité dans la pratique.
4. La question des mutations a également été soulevée. À ce sujet, il convient de se référer à l'article 117 des Règlements Généraux de la FFF, qui encadre les conditions de participation des joueurs mutés.
5. Ouverture des engagements championnat et coupe : lundi 2 juin 2025 (prévisionnel)
6. Clôture des engagements championnat et coupe : Dimanche 10 août 2025 (prévisionnel)

7. Début du championnat et coupe : samedi 6 septembre 2025 (prévisionnel)

**PLANNING DES REUNIONS DE LA COMMISSION POUR LA FIN DE SAISON**

Date	Horaires	Lieu	Mode	Observations
10 juin 2025	18h00	District	Présentiel	Réunion de bilan de fin de saison
13 juin 2025	18h30	Visio	Distanciel	Réunion avec les clubs U18 district
17 juin 2025	18h30	District	Présentiel	Réunion avec les clubs et convivialité

**Prochaine réunion de la commission mardi 10 juin 2025 à 18H00 au district.**

Le Président de séance  
Jean-Lou WEBER

Le secrétaire de séance  
Samuel VANNIEUWKERKE

Procès-verbal validé par Christian PARTHONNAUD, Vice-Président